



AVIS DE RECRUTEMENT

Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'Etat

Direction Générale des Finances Publiques

Direction départementale des finances publiques de l'ESSONNE

AVIS

de recrutement au titre de l'année 2011

d'agents techniques des Finances Publiques de 2ème classe

En application des dispositions de l'arrêté du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat du 27 octobre 2011, est organisé, au titre de l'année 2011, par la direction générale des finances publiques, le recrutement sans concours d'un agent technique des finances publiques de 2ème classe à la Direction départementale des finances publiques de l'ESSONNE.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Il s'agit des conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics de l'Etat (nationalité française ou européenne, moralité, aptitude physique ...)

II - NOMBRE DE PLACES OFFERTES et DATE PREVUE DU RECRUTEMENT

Le nombre total d'emplois à pourvoir est fixé à : **1**

Le recrutement est organisé pour prendre effet le **31 décembre 2011**

III - NATURE DES FONCTIONS À EXERCER

Le poste à pourvoir est un emploi de gardien concierge.

L'activité de gardiennage consiste à assurer de manière continue la garde de l'immeuble, la surveillance des locaux et de leurs accès ainsi que de veiller à la sécurité du bâtiment (incendie, risques climatiques, gestion des incidents...). La garde effective s'exerce de jour et se complète d'une astreinte de nuit. En contrepartie de cette obligation de garde permanente, un logement est mis à la disposition du gardien.

Il exerce des activités secondaires de services communs et réalise, à ce titre, des tâches liées à l'entretien de l'immeuble (petits travaux de maintenance...) et à la vie administrative (courrier, imprimés...).

IV - PÉRIODE DE RETRAIT ET DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats devront prendre contact avec le service des ressources humaines de la Direction départementale des finances publiques de l'ESSONNE, 27, rue des MAZIERES, tél. 01 69 13 26 57, pour constituer leur dossier de candidature.

Le dossier de candidature comporte notamment :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité justifiant de la nationalité française ou européenne (carte nationale d'identité recto-verso, passeport...),
- pour les candidats âgés de moins de 25 ans la photocopie d'une pièce justifiant de la situation au regard des obligations militaires (certificat individuel de participation à l'appel à la préparation à la défense ou attestation provisoire "en instance de convocation" à la JAPD ou attestation individuelle d'exemption) ;
- le cas échéant, le(s) certificat(s) de travail correspondant aux emplois précédemment occupés indiquant les périodes et la nature de l'emploi,
- le cas échéant, tous justificatifs reflétant une première expérience réussie dans le domaine du gardiennage et de la sécurité.

La date limite de dépôt du dossier de candidature auprès de la direction des finances publiques de l'ESSONNE est fixée au **5 décembre 2011**

Les dossiers des candidats seront examinés par une commission de sélection. Il est précisé que seuls seront convoqués à l'entretien de sélection les candidats préalablement retenus par la commission à l'issue de l'examen des dossiers.

V - ORGANISATION DU RECRUTEMENT

L'organisation du recrutement est fixée par le décret n° 2010-985 du 26 août 2010.